

Édito :

À L'HEURE DES CHOIX

Face à l'avalanche de mesures présentées par E. Macron, l'une chassant l'autre, le mouvement syndical, fortement divisé, peine à trouver le tempo et les modalités de mobilisations permettant de faire obstacle aux mauvais coups.

Dans la Fonction Publique, la grève du 10 octobre, patiemment construite par la FSU avec l'ensemble des organisations de fonctionnaires, a pourtant marqué un temps fort de contestation de ce début de quinquennat. Si le gouvernement a bougé, à la marge, sur quelques points, les agents publics doivent monter d'un ton s'ils veulent être entendus et que leurs revendications légitimes soient satisfaites. C'est ce que propose la FSU aux autres organisations syndicales qui, nous l'espérons, se mandateront en ce sens.

Les enjeux sont en effet majeurs au vu de l'ampleur des chantiers qu'entend conduire le gouvernement : protection sociale, assurance maladie, assurance chômage, retraites, salaires, emplois et redéfinition des missions dans la Fonction Publique, réforme du bac et du lycée, réforme de l'accès à l'enseignement supérieur, lycées professionnels sur la sellette dans l'Éducation. C'est un remodelage libéral de notre modèle social, de la Fonction Publique, du système éducatif qu'entend opérer E. Macron. Le socle électoral porteur de telles mesures est pourtant très minoritaire dans le pays, ce que le mécontentement mesuré par les sondages traduit.

Au SNES et à la FSU, nous proposons d'agir, avec chacun-e de vous, pour transformer le mécontentement en mobilisations porteuses d'espoir.



8 et 9 mars 2018

Congrès académique du SNES-FSU

Réservez votre date

Inacceptable report des mesures PPCR

Signez la pétition :

<http://petitions.snes.edu/index.php?petition=37>

Quel baccalauréat voulons-nous ?

Complétez l'enquête en ligne :

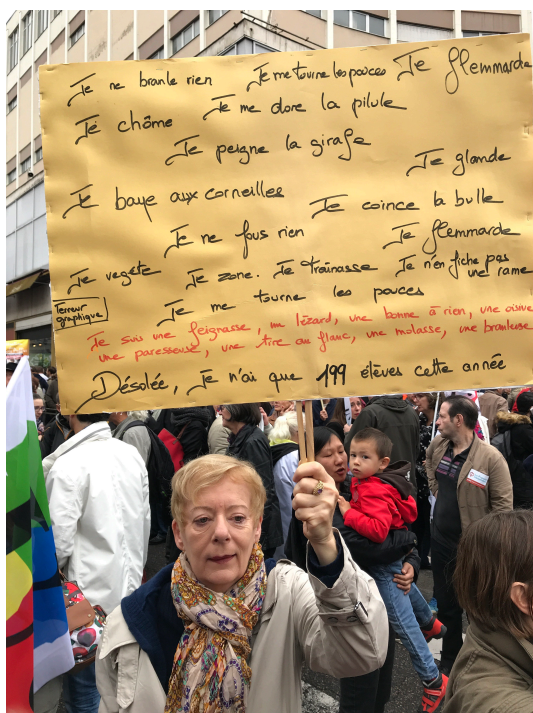
<https://www.snes.edu/Quel-baccalaureat-voulons-nous.html>

RÉFORME DE L'ACCÈS AU SUPÉRIEUR ET PLAN ÉTUDIANTS :

Mettant en avant l'échec en premier cycle universitaire et les difficultés d'affectation dans le Supérieur lors de la rentrée 2017, les ministres Blanquer et Vidal organisent une réforme des affectations post-bac introduisant une sélection qui ne dit pas son nom. Or, les problèmes majeurs que rencontrent aujourd'hui les universités ne viennent pas d'APB mais d'un sous-investissement budgétaire majeur qui place les universités dans l'impossibilité d'accueillir et de faire réussir les étudiants dont le nombre est en forte croissance, du fait du baby boom des années 2000 (plus de 40 000 étudiants supplémentaires par an). Le gouvernement introduit ainsi une faille dans le principe du baccalauréat comme premier grade universitaire donnant accès à l'enseignement supérieur : outre la sélection qui existe déjà dans certaines filières, une autre se mettra en place à l'entrée des filières en tension, et pour les autres, l'inscription sera éventuellement subordonnée à l'acceptation par le candidat de dispositifs d'accompagnement - auto formation, cours de remédiation en ligne, particulièrement peu adaptés aux élèves en difficultés -. Pour finir, ce sont aux enseignants de Terminales que reviendrait la responsabilité de se prononcer sur chacun des vœux émis par les lycéens (10 vœux non hiérarchisés), un second prof principal devant être nommé à compter de décembre dans chacune des classes de Terminale. **Au-delà de la charge de travail dévolue aux enseignants, c'est une forte responsabilité qui leur sera transférée alors qu'ils ne peuvent être au fait de tous les attendus des différentes formations de l'enseignement supérieur.** Le SNES-FSU dénonce l'éviction des psychologues de l'EN de l'ensemble du processus. **Par ailleurs, les enseignants seront mis en situation de faire un pré-tri contestable.** Ce que le SNES-FSU demande c'est l'augmentation du nombre de places en CPGE, BTS et en IUT, ainsi que l'augmentation du budget de l'enseignement supérieur pour permettre l'accueil de tous, en prenant en compte la spécificité des parcours.

RÉFORME DU BAC ET DU LYCÉE :

Le gouvernement envisage parallèlement à la réforme de l'entrée dans le Supérieur, une réforme du bac qui pourrait conduire à sa remise en cause comme examen terminal, anonyme, national. Le nombre d'épreuves terminales serait limité à 4, les autres disciplines pouvant être évaluées en contrôle continu ou en CCF : **Le SNES-FSU s'oppose à de telles orientations qui conduiraient à une fragilisation du diplôme.** Préoccupante aussi est la réflexion menée sur l'organisation du lycée. **Le lycée Blanquer serait un lycée « simplifié »** dans lequel les trois filières générales pourraient se fondre en un seul parcours auquel s'ajoudraient des modules suivis par les lycéens en fonction de leur spécialisation. **Le silence complet sur la voie technologique est quant à lui inquiétant** sur son avenir, alors même que cette voie a permis une démocratisation dans l'accès au baccalauréat et que toute fragilisation supplémentaire de ces séries (déjà largement attaquées par la réforme Chatel) conduirait à des reculs. Une mission sur le bac a été confiée à Pierre Mathiot, l'objectif du ministre est d'aller vite avec la mise en place dès la rentrée 2018 d'une classe de seconde nouvelle mouture. Assurément, la vigilance est de mise, le SNES-FSU tiendra la profession informée.



CAP 22 : CAP VERS MOINS DE FONCTION PUBLIQUE !

Le Premier Ministre a lancé une commission, CAP 22 (Commission d'Action Publique), destinée à lancer des pistes de réflexions sur l'évolution des Services Publics. Compte tenu de l'allégeance du Président et du Premier Ministre au libéralisme, les conclusions ne sauraient nous surprendre. D'autant plus que la composition de la commission laisse peu de place au hasard : énarques ayant pratiqué le va-et-vient entre le privé et la haute administration, dirigeants d'importantes entreprises privées et de start-up, élus de droite ou socialistes ralliés au macronisme... Nulle part trace d'experts indiscutables (chercheurs...) de ces questions, des usagers, des élus d'opposition, des organisations syndicales. Le rapport doit être rendu fin mars 2018, délai bien court pour un travail sérieux sur l'ensemble des champs et structures de l'action publique. **L'exécutif a donc déjà en tête ses conclusions : transfert au privé, abandon de missions, mise en extinction du statut général des fonctionnaires,** forcément inadapté au « nouveau monde ». La FSU fera entendre une autre voix, celle de la nécessité de Services Publics renforcés, outils de redistribution des richesses et au service de l'intérêt général.

CSG : COMPENSATION À DURÉE DÉTERMINÉE !

La journée de grève du 10 octobre a permis d'imposer définitivement la compensation intégrale de la hausse de la CSG pour les agents de la Fonction Publique (titulaires ou non), les premiers scénarios faisaient en effet état d'une compensation partielle. De même, les agents recrutés après le 1^{er} janvier 2018 seront concernés, ils étaient initialement exclus des dispositions. **Reste que nous sommes loin de la promesse du candidat Macron d'un gain de pouvoir d'achat et que le maintien du traitement n'est garanti pour l'instant que jusqu'à fin 2019 !**

Pour les non titulaires, la suppression des cotisations chômage et maladie se fait à l'identique des salariés du privé.

Pour les fonctionnaires, la contribution exceptionnelle de solidarité (1 % du traitement) sera supprimée et une prime sera versée mensuellement en 2018, son montant total sera calculé à partir des revenus 2017(*). Ce montant sera recalculé pour l'année 2019, sur la base des revenus de 2018. Ensuite ? Aucun engagement n'est pris puisque **le ministre Darmanin déclare vouloir revoir l'ensemble des rémunérations**. La mobilisation reste donc d'actualité.

(* se pose la question des retours de temps partiel, disponibilités... la FSU a obtenu des engagements de la part du ministre, mais ils ne sont pas encore garantis par les textes présentés.

CTA – CAEN

CTA (Comité Technique Académique) et CAEN (Conseil Académique de l'Education Nationale) se sont réunis le 25 septembre et le 18 octobre afin d'étudier l'évolution de la carte des formations professionnelles à la rentrée 2018. Très peu de mesures proposées si ce n'est la transformation de 4 FCIL (Formation Complémentaire d'Initiative Locale - non diplômante) en licences professionnelles en lien avec l'université de Limoges ou le CNAM (*). C'est une évolution positive qui correspond aux demandes formulées par le SNES et la FSU. Un premier bilan, partiel, des effectifs montre une progression du nombre d'élèves dans le second degré à la rentrée 2017 (+142) alors que 36 élèves de moins étaient pourtant attendus. Notre analyse nous porte à dire que les effectifs devraient rester globalement stables pour les 5 ans à venir. La baisse des effectifs dans le 1^{er} degré (-830), plus forte que prévue, devrait en revanche impacter le second degré à terme. **Le SNES-FSU y voit l'occasion d'améliorer enfin les conditions d'encadrement, à tous les niveaux, et s'opposera à toute suppression de poste, comme à tout projet de fermeture de collège si telle était la volonté de l'administration.**

A noter, la poursuite de la progression de la scolarisation dans le privé, +90 dans le primaire et +79 dans le second degré, dont 116 élèves de plus en collège !

A noter aussi, le **refus du dialogue de la part des représentants de la région Nouvelle Aquitaine** qui continuent de refuser la communication des éléments permettant d'analyser objectivement la politique et les orientations régionales en faveur des établissements ou des lycéens. Les dotations de fonctionnement des lycées se voient appliquer de nouvelles modalités de calculs, avec parfois de fortes baisses (-40%), mais il n'a pas été possible d'obtenir le chiffrage par établissement... Les variations seraient limitées annuellement à ± 5 %. **Il semblerait toutefois que de nombreux lycées de l'académie soient concernés par une première baisse de 5 %**. C'est inacceptable alors que les dotations EPS ne sont plus garanties et que l'inflation n'a pas été corrigée depuis 4 ans. La FSU a réaffirmé fortement la nécessité de la pérennisation de la gratuité des manuels scolaires, là encore des réponses dilatoires nous ont été données. Zéro pointé à la Région pour la qualité du dialogue social, une fois de plus !

(* Felletin, Cabanis, Caraminot, Bastié.

Ouverture aussi d'une classe préparatoire à l'enseignement supérieur (Arts plastiques) au lycée d'Arsonval.

UN PROJET ACADÉMIQUE : POUR QUOI FAIRE ?

Le Recteur entend doter l'académie d'un nouveau projet académique et ce dans un calendrier très court, le projet ayant vocation à s'appliquer concrètement dans les établissements.

Aucune rédaction précise n'a, à ce jour, été soumise aux organisations syndicales, tout juste une ébauche des démarches, diagnostics et objectifs pour l'instant retenus. Une concertation avec les organisations syndicales devrait avoir lieu avant la consultation de l'ensemble des personnels de l'académie. Pour le SNES-FSU, qui prendra toute sa place dans les discussions, l'objectif central fixé par le projet « ne laisser aucun jeune au bord du chemin », doit être précisé au-delà de la formule : quels niveaux de qualification sont visés ? quel pourcentage de jeunes est concernés ? Par ailleurs, **le SNES-FSU récuserait toute orientation qui conditionnerait l'attribution des moyens aux établissements à la réalisation d'objectifs que lui fixerait le projet académique. De même, toute disposition, même sous jacente, visant à imposer aux enseignants des pratiques pédagogiques serait inacceptable**. Le SNES-FSU informera la profession au fur et à mesure des discussions.

MOUVEMENT INTER 2018 : C'EST PARTI !

Tous les stagiaires, ainsi que les collègues qui souhaitent changer d'académie, doivent formuler des vœux via le serveur SIAM entre le jeudi 16 novembre et le mardi 5 décembre à 18 h. A la suite des réunions d'information dans les trois départements et de la réunion spécifique pour les stagiaires à l'ESPE, animées par les élu.e.s du SNES, vous pouvez nous adresser des mels, nous téléphoner ou venir sur rendez-vous à la section académique du SNES, 40 avenue Saint Surin à Limoges, pour obtenir conseils et informations.



HORS CLASSE, CLASSE EXCEPTIONNELLE :

Les dates de quelques CAPA sont fixées (voir calendrier), mais les notes de service relatives aux barèmes d'accès ne sont pas encore parues. Lors des discussions relatives au protocole PPCR, le SNES-FSU s'est battu pour que l'ancienneté soit privilégiée avec l'objectif de permettre à tous les collègues d'accéder à la hors classe et d'en atteindre les indices terminaux. Pour l'accès à la classe exceptionnelle, nous avons dénoncé des conditions d'accès actuellement trop restrictives et nous sommes fixé l'objectif syndical d'agir pour leur transformation au bénéfice du plus grand nombre de collègues en privilégiant, là encore, l'ancienneté.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CAPA

Mercredi 24/01/2018	CAPA GT	PSYEN : avancement d'échelon + classe exceptionnelle 2017 (à confirmer) Vérification barèmes vœux mouvement inter
Mercredi 24/01/2018	CAPA GT	CPE : Avancement d'échelon + classe exceptionnelle 2017 (à confirmer) Vérification barèmes vœux mouvement inter
Jeudi 25/01/2018	CAPA GT	CERTIFIÉS : Avancement d'échelon + classe exceptionnelle 2017 (à confirmer) Vérification barèmes vœux mouvement inter
Mardi 06/03/2018	GT	AGRÉGÉS, CERTIFIÉS, CPE, PSYEN : Examen candidatures à un poste adapté + congé formation
Jeudi 15/03/2018	CAPA	CERTIFIÉS : Liste d'aptitude
Lundi 19/03/2018	CAPA	Liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs AGRÉGÉS
mardi 3/4/2018	GT	AGRÉGÉS : Hors classe
Jeudi 26/04/2018	CAPA	AGRÉGÉS : Hors classe
Lundi 14/05/2018	GT CAPA	PSYEN : barème mouvement intra Congé formation, postes adaptés
Lundi 14/05/2018	CAPA GT	CPE : hors classe, postes adaptés congé formation Barème mouvement intra
Mercredi 16/05/2018	CAPA	CERTIFIÉS : postes adaptés, congé formation, hors classe
Mercredi 16/05/2018	GT	CERTIFIÉS AGRÉGÉS : Barème mouvement intra
Jeudi 17/05/2018	CAPA	AGRÉGÉS : Congés formation
Lundi 11/06/2018	CAPA	PSYEN : Mouvement intra
Lundi 11/06/2018	CAPA	CPE : Mouvement intra
Mercredi 13/06/2018	FPMA	AGRÉGÉS, CERTIFIÉS : Mouvement intra
Jeudi 28/06/2018	GT	CPE : Rattachement administratif TZR et demandes de révision d'affectation
Vendredi 29/06/2018	GT	AGRÉGÉS, CERTIFIÉS : Rattachement administratif TZR et demandes de révision d'affectation
Vendredi 29/06/2018	GT	PSYEN : Rattachement administratif et demandes de révision d'affectation
Mercredi 04/07/2018	GT	Adaptation reconversion
Lundi 16/07/2018	GT	CPE : Phase d'ajustement TZR et affectation des stagiaires
Mardi 17/07/2018	GT	AGRÉGÉS, CERTIFIÉS : Phase d'ajustement TZR et affectation des stagiaires
		Manque CAPA AGRÉGÉS classe exceptionnelle 2017 et 2018, CAPA CERTIFIÉS , CPE , PSY EN classe exceptionnelle 2018, CAPA PSY EN hors classe.